

Le Kenya accuse la Tanzanie de ralentir lâ€™intÃ©gration de lâ€™Afrique de lâ€™Est

@rib News, 19/11/2008 â€” Source APA Le ministre kenyan en charge des Affaires de la CommunautÃ© de lâ€™Afrique de lâ€™Est (East African Community - EAC), Jeffah Kingi, a accusÃ© mardi la Tanzanie de contrecarrer les efforts visant lâ€™intÃ©gration des cinq pays de lâ€™Afrique de lâ€™Est. Le Kenya, lâ€™Ouganda, le Rwanda et le Burundi se sentent bloquÃ©s par la Tanzanie sur le sujet du programme dâ€™intÃ©gration. Il a ainsi accusÃ© ce pays dâ€™Ãªtre un obstacle Ã lâ€™intÃ©gration rÃ©gionale, a-t-il dit lors dâ€™une confÃ©rence de presse, Ã Nairobi.

Kingi a citÃ© Ã ce propos, la rÃ©union du 19Ã¨me Conseil extraordinaire des ministres de lâ€™EAC, tenu du 11 au 12 novembre Ã Zanzibar, au cours duquel la Tanzanie a rejetÃ© plusieurs recommandations. Par cet acte, a-t-il poursuivi, Arusha cherchait Ã «ralentir» le processus dâ€™intÃ©gration. La Tanzanie nâ€™a pas souscrit Ã lâ€™initiative consistant Ã permettre aux ressortissants de lâ€™Afrique de lâ€™Est de se munir seulement de leurs piÃ©ces dâ€™identitÃ© nationale pour se dÃ©placer dans la communautÃ© mÃªme si le Conseil avait dÃ©libÃ©rÃ© Ã ce sujet en 2002 et en 2007. Arusha sâ€™est par ailleurs opposÃ©e Ã une disposition permettant aux ressortissants des Etats partenaires dâ€™utiliser la terre et les logements dans chaque Etat membre, en vertu des lois nationales. Le pays aurait en outre rejetÃ© lâ€™inclusion dâ€™une disposition relative dans le protocole dâ€™une rÃ©sidence permanente. «Il est important que la Tanzanie revoie sa position pour permettre Ã la communautÃ© de mettre Ã jour ses aspirations», a soulignÃ© Kingi, rappelant que les nÃ©gociations du protocole du MarchÃ© commun avaient Ã©tÃ© autorisÃ©es par le sommet de lâ€™EAC dans le but de faire avancer le programme dâ€™intÃ©gration rÃ©gionale. «Des discussions avec nos partenaires ont Ã©tÃ© trÃ¨s frustrÃ©es par la position tanzanienne face aux nÃ©gociations», a rÃ©vÃ©lÃ© le ministre kenyan.